


Les exigences du CIO


En obtenant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Paris a pris l'engagement de répondre à toutes les exigences du CIO...

Le « **contrat de ville hôte** » a été signé à Lima le 13 septembre 2017. Ce document de 45 pages fixe les responsabilités de chacune des parties. Le notaire (Thomas BACH, actuel président du CIO) a fait signer le marié (le CIO, très exigeant) et le roturier (la ville hôte), en présence du témoin (le CNOSF). Le marié demande beaucoup de choses au roturier.

La « **loi olympique** » sera votée au parlement dans les prochains mois. Elle ne concerne pas seulement les Jeux proprement dits mais couvre aussi la préparation de l'événement. Il s'agit d'une loi d'exception qui se substitue à la loi ordinaire de l'Etat français ; elle impactera les citoyens dans leur vie quotidienne (transports, sécurité, etc.). Son objectif est de faciliter l'attribution de visas pour les athlètes et leur entourage, étendre la durée des permis de travail, exonérer les gains des sportifs ou encore protéger les droits des sponsors officiels de l'événement ; les transports et le budget des Jeux sont également concernés.

Le SNEP-FSU regardera ces choses de près dans les prochaines semaines. Il continuera de travailler, dans la continuité de ses engagements antérieurs, avec toutes celles et ceux qui entendent faire de l'héritage annoncé, post JOP 2024, un progrès signi-





Paris tiendra-t-il ses promesses ?

Le SNEP-FSU travaille à la construction d'un collectif pour faire le suivi des engagements du comité de candidature et propose des jeux olympiques scolaires en amont de l'événement.

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : les Jeux du renouveau ?

Le CIO a confirmé le choix de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Ces Jeux du centenaire pour la France doivent être l'occasion d'un nouvel élan pour le sport en métropole et outremer qui souffre depuis de trop nombreuses années d'un manque d'engagement et de politique publique volontariste.

Le sport pour tous (à tous les niveaux et sous toutes ses formes), l'accessibilité sur l'ensemble du territoire, la lutte contre les inégalités de toutes natures (territoriales, sexuées, entre les différents publics...), le développement des infrastructures, le développement des associations, le développement du sport de l'école à l'université sans oublier le haut niveau avec une gouvernance du sport démocratisée doivent être au cœur des politiques publiques pour donner à la pratique physique et sportive toute la place qu'elle mérite. Faire de la France une « nation sportive » n'est pas quelque chose qui se décrète mais quelque chose qui se construit et qui nécessite d'investir. C'est un pari d'avenir et il commence aujourd'hui !

Une charte sociale à respecter


Les engagements pris lors de l'élaboration du dossier de candidature de Paris 2024 pour des Jeux écologiques respectant l'environnement, des coûts raisonnables et maîtrisés, un développement durable des territoires dans lesquels les infrastructures seront conçues en vue d'une réutilisation au bénéfice de la population, des Jeux éthiques et responsables, une charte sociale respectée ... devront être tenus.

Le SNEP-FSU, avec d'autres, y veillera et y contribuera. Il prendra contact avec le mouvement sportif et syndical pour leur proposer la constitution d'un groupe de veille afin que les JOP 2024 respectent les engagements pris. La France, en accueillant ces Jeux, a un devoir d'exemplarité et devra faire la démonstration que sortir de Jeux de la démesure et de la gabegie financière est possible et souhaitable.

Des Jeux Olympiques scolaires en amont des JOP

Mais pour que la fête soit belle et réussie, il faudra que tous puissent y participer notamment les plus jeunes et ceux issus des quartiers populaires, des outremer, de la ruralité... Les élèves dans nos écoles aujourd'hui sont les sportifs de demain et ceux de 2024 seront leurs successeurs. Leur participation lors de cet événement est indispensable pour inscrire dans la durée le sport comme un élément de culture indispensable dans une société moderne. Dans le cadre de cette construction, le SNEP-FSU a porté le projet de construire en amont des JOP de Paris des « Jeux Olympiques scolaires » avec l'ambition de montrer à voir d'autres formes de pratiques, d'autres modes de fonctionnement et un modèle intégratif des publics (garçons, filles, jeunes porteurs de handicap).

Le SNEP-FSU continuera d'œuvrer au sein du système éducatif et dans le mouvement sportif pour le développement des activités physiques et sportives encadrées par des personnels qualifiés, compétents et reconnus. C'est ce qu'il a d'ores et déjà porté auprès de la Ministre des Sports, du Ministre de l'Education nationale et du Conseiller Sport de l'Elysée lors des audiences qui lui ont été accordées.



ficatif pour l'EPS, le sport scolaire et le sport dans la société, à travers notamment des équipements sportifs de qualité, conçus et accessibles à tous les usagers. Le SNEP-FSU considère aussi que Paris 2024 doit être l'occasion de mettre en œuvre des chantiers pour répondre

aux besoins qui s'expriment dans le pays, à commencer par donner du sens à l'olympiade culturelle et au programme éducatif qui figurent dans les données opérationnelles du contrat de ville hôte. ■

Michel ROTENBERG

